

**Candidature au conseil d'administration
de l'Afac-Agroforesteries
Assemblée générale ordinaire du 29 Juin 2023**

La personne morale (nom de l'organisme) : Office de Développement Agricole et Rural de la Corse

Ayant comme mandataire (nom – prénom) : Marie-Pierre Bianchini

(le mandataire est une personne physique, élu.e ou représentant.e légal.e, ayant mandat pour représenter la personne morale)

Et comme délégué (nom – prénom) : Carole ANZIANI

(cette information est optionnelle, le délégué est une personne physique pouvant être salariée et ayant délégation du mandataire pour représenter la personne morale)

Porte sa candidature au conseil d'administration de l'Afac-Agroforesteries

(cocher la case - un seul choix possible)

- en tant que suppléant, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes**
- en tant que suppléant, pour la région Centre-Val de Loire**
- en tant que suppléant, pour la région Ile-de-France**
- en tant que titulaire, pour la Corse**

Motivation de votre candidature (profession de foi) :

(rédaction libre, ne dépassant pas une page –NB : la motivation porte bien sur la candidature de la personne morale mais pourra aussi mettre en avant des éléments concernant le mandataire et ou délégué)

Conscients de l'importance de la haie dans le paysage agricole et rural de la Corse, mais également de son rôle vis-à-vis de l'adaptation au changement climatique, que ce soit pour protéger les cultures et les animaux, mais également pour servir de refuge et de nourriture à de nombreux oiseaux et insectes utiles pour le maintien de la biodiversité, l'ODARC souhaite être partie prenante d'une démarche pour une meilleure prise en compte de la haie au niveau des politiques publiques.

Par ailleurs, soucieux de faire valoir ses particularités, notamment en matière de sylvopastoralisme et de gestion des parcours pastoraux, l'ODARC souhaite intégrer l'AFAC afin d'échanger avec les membres de l'association sur ces thématiques d'intérêt primordial pour la Corse. Ce serait l'occasion de partager notre expertise, mais aussi nos revendications, nos préconisations avec les différentes instances en lien avec l'AFAC et de voir avec vous comment envisager une meilleure prise en compte de l'arbre, particulièrement en agriculture. Nous pourrions travailler ensemble, ainsi qu'avec vos différents partenaires, pour promouvoir l'agroforesterie en Corse, mais aussi au niveau national et européen.

Carole Anziani qui a participé aux deux réseaux ruraux nationaux (entre 2016 et 2022) autour de l'agroforesterie (RRAF et REUNIR-AF) connaît parfaitement le sujet. Elle représentera l'ODARC et sera le lien entre notre organisme et l'AFAC.